Suède : un Soudanais de 23 ans arrêté pour le viol d'une femme et le meurtre d'un lycéen lors d'une fête

25/09/2020 à 15h25



À quelques semaines de la fin de ses études secondaires, Tommie Lindh, 19 ans, a été poignardé à mort dans un appartement étudiant. Une femme a également été violée lors de cette même fête.

Un homme de 23 ans est actuellement poursuivi pour, entre autres, meurtre et viol aggravé.

Dans la nuit du 10 mai, un groupe de jeunes s'est réuni pour une after-party dans l'appartement du jeune homme de 19 ans à Härnösand, après avoir été ensemble plus tôt dans la soirée.

Un homme de 23 ans, arrivé en Suède en provenance du Soudan en 2005, était également présent à la fête, grâce à un ami qui l'y avait accompagné.

Tôt le matin, alors que la plupart étaient rentrés chez eux, Tommie Lindh a été poignardé à mort.

L'homme de 23 ans a été arrêté comme suspect. Non seulement pour meurtre, mais aussi pour avoir menacé et violé une femme à deux reprises et soumis un autre homme à des voies de fait graves.

L’homme est désormais accusé d’un certain nombre de crimes : meurtre, viol aggravé, viol, tentative de meurtre et menaces illégales aggravées.

Selon le procès, il a d’abord violé la femme sous la menace d’un couteau. Elle a ensuite été de nouveau violée sous des menaces de mort, “en lien direct avec (le suspect) abattant Tommie Lindh, mourant de graves blessures”, selon le procureur.

Une affaire très médiatisée

Le meurtre a beaucoup attiré l’attention ce printemps. Entre autres, parce que le Mouvement nazi de résistance nordique a affirmé que Lindh avait des sympathies nationalistes et qu’il avait été assassiné par un étranger alors qu’il tentait d’arrêter un viol en cours.

Cette information a été rejetée par la famille du jeune homme de 19 ans.

– Ils essaient de profiter de la mort de notre fils et d’en faire une question politique. Les gens prétendent que notre fils était nazi ou raciste, mais il ne l’était pas, a déclaré le père Mikael Lindh à Aftonbladet.

Le procureur Stina Sjöqvist a également commenté ces informations :

– Nous n’avons aucune information selon laquelle la personne décédée a interrompu un crime sexuel et, à ce stade, a été poignardée à mort. Ce n’est pas à quoi ressemble notre enquête.

Le procès devrait commencer le 6 octobre.

Expressen via Fria Tider